

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation, de la Culture et des Sports

ACTES DU COLLOQUE :

« **NEUJ PRO 2015 – 14^e Rencontres Nationales des Professionnels et Elus de la Jeunesse** »

TABLE RONDE 3

Place croissante des caisses d'allocations familiales dans les politiques jeunesse

Intervenants :

Dominique NOGUES, responsable du pôle Famille jeunesse parentalité à la direction des politiques familiales et sociales de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)

Marie-Hélène BIGUIER, coordinatrice de l'offre de service territorialisée à la Caisse d'allocations familiales (CAF) du Cher

Patrick GRAMMOND, conseiller territorial à la Caisse d'allocations familiales (CAF) de Gironde

Dominique Nogues, responsable du pôle Famille jeunesse parentalité à la direction des politiques familiales et sociales de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) : Je travaille à la CNAF, la Caisse nationale des allocations familiales qui est la tête de réseau des CAF que vous connaissez probablement mieux que moi à la CNAF. Quand on m'a proposé le titre, il m'a un peu interpellée. Si les collectivités territoriales risquent de se désengager des politiques jeunesse faute de financements suffisants, les CAF s'investissent de plus en plus sur ce terrain. Le défaut de financement qui ferait que les collectivités se désengageraient des politiques jeunesse, j'espère que non. La question du financement est un réel problème. Pour autant, élaborer des politiques jeunesse peut aussi se faire même avec des financements qui se restreignent. On a hélas tous des financements qui se restreignent. Qu'est-ce qui a fait que les CAF auraient maintenant une place croissante dans les politiques jeunesse alors qu'elles y sont depuis très très longtemps ? Ce sont les deux choses qui m'ont interpellée dans le titre de cette table ronde. Je reviens à la question du désengagement des collectivités dans les politiques jeunesse et à la façon dont les CAF seraient à leurs côtés. Problèmes financiers oui, mais désengagement non. Les CAF sont très présentes aux côtés des collectivités, plus depuis les années 90 parce qu'on a mis en place des dispositifs contractuels avec les collectivités qui leur ont permis de financer un certain nombre d'actions et de repenser des actions. Comment sont-elles aux côtés des collectivités ? Elles ne sont pas là que pour financer, mais aussi pour accompagner la réflexion, le diagnostic, l'évaluation régulière pour revoir les politiques mises en place. Ces éléments de diagnostic et d'évaluation permettent de revoir ensemble les priorités qui se dégagent, les nouvelles manières de travailler parce que la société évolue. Les CAF peuvent être aussi aux côtés des partenaires associatifs pour les accompagner dans l'innovation, l'inventivité, la créativité. Il me semble que les CAF ont encore cette possibilité qu'elles garderont encore, je l'espère, d'avoir des dispositifs financiers et des orientations nationales qui leur permettent de coller de manière plus réactive à ce qui se passe sur le terrain pour inventer des nouvelles actions, des nouvelles façons de faire qui remontent à nous au niveau national et qui, au bout d'un certain temps, font des nouvelles politiques, de nouvelles lignes directrices ou de nouvelles orientations. Il y a un désengagement financier, mais il y a, derrière, l'élaboration des politiques. Les CAF sont assez présentes aux côtés des collectivités dans ces questions. Patrick reviendra sur un exemple tout à l'heure. En deuxième partie, je me demandais ce qui pouvait expliquer cette place croissante des CAF alors qu'elles sont dans le paysage depuis assez longtemps. Deux éléments sont marquants. C'est d'abord l'introduction du mot jeunesse en 2006. Avant, on parlait de temps libre dans les orientations des CAF. Puis on est passé à un de nos dispositifs phare signé avec

les collectivités qui était le contrat temps libre. Il a été transformé en contrat enfance jeunesse. On s'adresse à toutes les familles. On essaye d'aider toutes les familles à concilier leur vie familiale, professionnelle et sociale. L'idée était d'avoir un continuum d'interventions de la petite enfance à la jeunesse. Enlevons les termes « temps libre » et remplaçons-les par le terme « jeunesse » qui va mieux figurer notre intervention de la petite enfance à la jeunesse. C'est peut-être à ce moment-là que quelque chose s'est passé dans la place des CAF puisqu'on s'est mis à parler jeunesse. Ce n'était pas le cas avant. La deuxième explication que je verrais à cette place croissante des CAF découle aussi de ces années-là. En effet, après 2006, quand on a rebaptisé nos contrats temps libre en contrats enfance jeunesse, il y a eu une injonction très forte de l'Etat pour que nous canalisions nos dépenses galopantes dans ce secteur. Nos dispositifs financiers pour la jeunesse ont été plus ciblés, plus suivis. Cela a incité la CNAF à évaluer ce qu'elle faisait. On nous reprochait de dépenser beaucoup et de ne pas piloter nos dépenses. On nous a demandé à quoi servait cet argent dépensé. La CNAF a beaucoup développé une politique d'évaluation des questions relatives à la jeunesse. En 2008, on a évalué ces contrats enfance jeunesse. On a évalué nos expérimentations sur la question des adolescents. On a cherché à connaître les attentes des jeunes. On a aussi évalué les loisirs avec nos partenaires nationaux. Qui dit évaluation dit qu'à un moment ou à un autre on se repose une question ensemble. Ensuite, on valorise ce qu'on s'est dit. On valorise les constats. Et ça remobilise les gens sur une problématique. Ça a concouru nationalement et localement à redonner de la lisibilité à l'action des CAF. Je ne parlerai pas de la réforme des rythmes éducatifs qui a beaucoup mobilisé tout le monde pendant deux ou trois années. Je parlerai de ce qu'on a lancé pour les jeunes à partir de 12 ans depuis 2012.

On a lancé une expérimentation sur la base des évaluations qu'on avait faites pour essayer de mieux répondre à des attentes des jeunes et des professionnels, pour qu'ils soient plus acteurs des actions qui les concernent, pour sortir de la consommation d'activités qu'on constate tous pour revenir à une participation des jeunes aux projets qui les concernent dans le souci de les rendre plus citoyens et autonomes, d'en faire des adultes de demain. Cette expérimentation lancée en 2012 a rencontré un très vif succès national auprès de nos partenaires et local auprès des CAF et de leurs partenaires. On a pérennisé cette expérimentation dans le cadre de notre convention d'objectifs et de gestion avec l'Etat pour cette période qui finira en 2017. Ces actions ont peut-être donné un peu plus à voir de la place des CAF dans les politiques jeunesse. Pour la CNAF, la place des CAF dans la jeunesse nous préoccupe. La branche famille de la CNAF, dans les dispositifs qu'elle finance, a toujours souhaité être au plus près des problématiques de la société de manière à avoir la réponse la plus adaptée possible. On a une convention d'objectif avec l'Etat pour une période de 4 ans. On a des objectifs, des moyens. On redistribue le tout aux CAF qui font des contrats pluriannuels avec la CNAF sur ces orientations et ces moyens. Ça roule pendant 4 ans. Mais quelque chose de grave s'est passé au mois de janvier. On ne peut pas passer à côté. Tous au niveau national, ça doit être la même chose au niveau local, on se demande ce qu'on a raté, comment on peut en arriver à ces attitudes extrémistes. Cette question nous a beaucoup heurtés. On a lancé un travail au niveau national sur la laïcité. On a validé une charte de la laïcité de la branche famille qui fera l'objet d'une diffusion auprès des CAF. On retravaille sur une meilleure intervention auprès des jeunes sur le vivre ensemble. Les actions qu'on soutient sont-elles bien celles qu'on doit soutenir ? N'y a-t-il pas des nouvelles choses qui se passent sur les territoires qu'il faudrait valoriser, essaimer ? N'y a-t-il pas des choses à penser ensemble parce que les CAF ne sont pas toutes seules, la CNAF n'est pas toute seule ? La question de la jeunesse est à partager entre de nombreux acteurs. C'est aussi ce qui fait la difficulté. On va lancer une réflexion avec nos partenaires pour voir ce qu'on pourrait faire à court terme et préparer notre future convention avec l'Etat et pouvoir négocier sur des choses partagées avec les partenaires. On lancera peut-être de nouvelles expérimentations dans les deux ans à venir. Je fais le lien avec ce que présentera Marie-Hélène. Il s'agit de soutenir des innovations mises en place par les CAF, notamment sur la place du numérique dans la vie des jeunes. Si on veut s'adapter à la société, il va falloir qu'on se penche sérieusement sur ces territoires virtuels où les jeunes sont et où nous ne sommes pas. Marie-Hélène présentera une expérience menée dans certains départements que la CNAF, probablement en partenariat avec le ministère de la jeunesse, souhaite promouvoir dans les territoires. J'étais très contente de voir que le journal que vous avez diffusé ce matin à l'ensemble des participants faisait la part belle aux caisses d'allocations familiales. Merci à Jets d'encre d'avoir suscité les passions au sujet de la CAF.

Un participant : Je voudrais rappeler que les contrats temps libre étaient des contrats temps libre et de coordination jeunesse. Il y avait déjà le mot jeunesse. Pour moi, département de la Haute-Savoie, le contrat enfance jeunesse a surtout été une fermeture de robinets. Tous nos responsables de service jeunesse ont dû investir dans une énorme calculatrice pour calculer et remplir leurs structures.

Dominique Nogues, responsable du pôle Famille jeunesse parentalité à la direction des politiques familiales et sociales, CNAF : Je partage ce que vous dites. C'est pour ça que j'ai bien précisé qu'à une période on nous a demandé de baisser les dépenses qui devenaient exponentielles au niveau de l'Etat. La circulaire parlait de contrats temps libre. La coordination était une action dans les contrats. C'est la première fois qu'on utilisait le terme jeunesse dans la branche famille.

Un participant : Quelle est la définition de la jeunesse donnée par la CNAF ? Et quelle est l'équation de cette définition par rapport à la jeunesse telle qu'on peut l'appréhender aujourd'hui au vu d'une étude du CREDOC de 2014 qui donne des tranches d'âge plus larges que celles que nous considérons ? Dernière question, parle-t-on de jeunesse lorsqu'on a une famille et qu'on a 18, 19, 20 ans ou pas ?

Dominique Nogues, responsable du pôle Famille jeunesse parentalité à la direction des politiques familiales et sociales, CNAF : Cette question est difficile. La question des tranches d'âge est très difficile pour penser une politique. En effet, à chaque fois qu'on change de tranche, on a d'autres acteurs, d'autres dispositifs, d'autres chefs de file. Parfois ça se mélange. Les jeunes se fichent d'être saucissonnés parce qu'ils sont dans leur bassin de vie. Pour nous, à trois ans, dès qu'ils sont scolarisés, ce sont des jeunes et ça va jusqu'à environ 25 ans. Pour le primaire, ça va à peu près. Pour les 12/18, dans le financement qu'on apporte et les actions sur le territoire, il y a des progrès à faire. Pour les 18/25, on est peu positionné en action sociale à part pour accompagner les foyers de jeunes travailleurs et pour l'accès au logement. Les CAF sont plus présentes sur l'accès aux droits. On va verser l'APL aux étudiants, le RSA jeune, bientôt la prime d'activité qui va amener de nouveaux publics dans les CAF. Notre action pour les 18/25 est moins lisible. On est à peu près bien positionné jusqu'à 18 ans pour aider les jeunes à partir en vacances. Pour l'ouverture, la mobilité des jeunes, les vacances, ce n'est pas rien. Pour les 18/25 ans, on n'est pas bien positionné. La question des âges est compliquée. On va la repenser dans les actions qu'on va mener d'ici le mois de janvier. On va présenter une doctrine à nos administrateurs au mois de janvier sur les politiques jeunesse. On va chercher où sont les trous dans la raquette pour la branche famille et pour tous les acteurs.

Gérard Marquié, INJEP : J'attends avec impatience la présentation par madame d'actions de CAF sur le numérique. A la fin de votre intervention, vous avez évoqué le numérique comme étant virtuel. Je pense qu'il faudrait arrêter de mettre en parallèle virtuel et numérique, il y a du numérique dans le réel, et d'opposer les jeunes et les adultes.

Patrice Colard, Caisse d'allocations familiales de l'Yonne : Pour la jeunesse et les adolescents, on croise souvent une difficulté sur le terrain. C'est la limite des 14 ans, en lien avec les services de l'Etat et la loi sur les accueils jeunes. Dans la simplification qu'on espère et qui se profile, il serait intéressant qu'il y ait un travail au niveau national sur cette coordination pour avoir plus de souplesse. En effet, entre groupes ados d'un ACM et un accueil jeunes, les limites administratives posent plus de complexité et, quelquefois, induisent des orientations dans les municipalités qui ne sont pas toujours les meilleures et des découpages administratifs et à nouveau, l'utilisation de la calculette comme le disait madame.

Dominique Nogues, responsable du pôle Famille jeunesse parentalité à la direction des politiques familiales et sociales, CNAF : Le message de la simplification est entendu depuis un petit moment. Une expérimentation va démarrer en janvier. On a prévu de tester un nouveau mode de financement pour les accueils des jeunes. Sur les aspects réglementaires, jusqu'en 2012 au moment où on a négocié la COG, on travaille beaucoup avec le ministère de la jeunesse, on était d'accord pour revoir les choses sur ces aspects-là. On était dans les starting-blocks pour le faire, mais en 2013 la réforme des rythmes nous a beaucoup occupés. On va s'y remettre. C'est impératif.

Clémence : J'ai participé à la rédaction des articles sur la CAF dans le journal en direct, notamment celui qui en fait l'éloge. En réalité, je ne connais rien. Je l'ai découverte il y a un mois en demandant l'APL. Quels sont vos moyens de communication avec les jeunes ? En effet, on n'en entend jamais parler. Sans mes parents, je n'avais pas de moyens de connaître mes droits. Dans les politiques jeunesse, comment avez-vous un échange direct avec les jeunes ?

Dominique Nogues, responsable du pôle Famille jeunesse parentalité à la direction des politiques familiales et sociales, CNAF : On se pose la question. On travaille avec le plateau

innovation dans un département qui est en train de consulter des jeunes pour savoir ce qu'on devrait faire pour mieux communiquer et être plus visible. A chaque fois qu'on veut apporter une amélioration comme celle du lieu d'accueil de la CAF, on essaie d'intégrer des jeunes pour qu'ils donnent leur avis. On espère progresser.

(...)

Marie-Hélène Biguier, coordinatrice de l'offre de service territorialisée à la Caisse d'allocations familiales (CAF) du Cher: Dans notre département, on fait la même chose. On fait en ce moment les mercredis des apprentis. Tous les mercredis, on est présent à l'IUT de Bourges pour répondre aux questions des jeunes. Mais il y a aussi les permanences des animations liées au CROUS etc. Mais ce n'est pas suffisant.

Fabienne Fortin, Caisse d'allocations familiales Béarn et Soule : Je voulais témoigner d'une expérience qui fait qu'on rencontre des limites sur la place de la CAF dans la politiques jeunesse. Il y a deux questions qui n'en font qu'une. Quels jeunes touche-t-on ? La CAF passe par les associations avec lesquelles elle a l'habitude de travailler pour toucher la jeunesse. Mais quid de tous les autres jeunes ? Le numérique est central dans cette question-là. Elle rejoint la question des zones blanches. On a parlé de diagnostic jeunesse. Cette année, on a mené une expérimentation qui réunit huit institutions autour de la table, y compris l'université, le CROUS, le conseil régional sur le soutien aux initiatives jeunes. Il est impératif de réunir tout le monde au niveau institutionnel pour essayer de toucher un maximum de jeunes et d'approcher des associations qu'on n'a pas l'habitude de rencontrer comme les IME-SESSAD, les services de prévention de manière à toucher et soutenir des jeunes dans des initiatives qu'on n'aurait pas pu approcher. Pour les zones blanches, c'est comment, à partir d'une telle expérimentation, on peut accompagner les communautés de communes pour travailler à des diagnostics jeunesse qui leur permettent ensuite de construire des services pour accompagner ces jeunes. C'est un gros chantier.

Dominique Nogues, responsable du pôle Famille jeunesse parentalité à la direction des politiques familiales et sociales, CNAF : Dans la COG, on a prévu de travailler sur la façon de mieux piloter les politiques jeunesse pour les CAF, de déployer des outils pour vous aider à repérer ces zones blanches, à partager des diagnostics. Comme je vous le disais, pendant deux ou trois ans, on a presque travaillé que sur un sujet, maintenant on va passer à autre chose.

Patrick Grammond, conseiller territorial à la Caisse d'allocations familiales (CAF) de Gironde : On va peut-être aller à contre-courant des choses qui ont été dites ici. J'interviens dans le pays bassin d'Arcachon Val de l'Eyre. Lorsqu'on a travaillé avec les organisateurs de Neuj'pro sur la question centrale, on l'a trouvé un peu provocatrice. En tant que professionnel en charge de ce dossier dans le pays bassin d'Arcachon Val de l'Eyre, je ne me pose pas la question de la place croissante de la CAF, surtout pas. Je me pose la question de la bonne place auprès des institutions. On a des spécificités de territoire. Le Bassin d'Arcachon est composé de trois intercommunalités, 140 000 habitants durant l'année, 400 000 l'été, une démographie très importante, un grand vieillissement de la population, 12 000 jeunes, 16 structures de la jeunesse. À la veille de cette rencontre, je me suis demandé en quelle année notre collectivité (...) ? La place des CAF est différente en Gironde et sur le territoire du bassin d'Arcachon Val de l'Eyre. J'ai fait une étude sur nos engagements pluriannuels via les contrats enfance jeunesse. Je me suis arrêté sur deux années pour voir où on en était de nos engagements. On atteint 50% des objectifs qu'on s'est assignés avec les collectivités territoriales, les 17 communes qui composent ce territoire autour des politiques de la jeunesse. On n'atteint pas les objectifs qu'on s'était assignés. Il y a la désaffection des jeunes des structures traditionnelles, élément récurrent. A partir de ce constat mené sur ce territoire, on propose de l'ingénierie. On a en Gironde des chargés d'études qui accompagnent l'ensemble des professionnels de la jeunesse pour voir comment on pouvait poser un regard bienveillant sur la question de la jeunesse et quelle était l'usure des structures existantes. La CAF de la Gironde pense que des modèles qui existaient précédemment, des structures très traditionnelles, doivent être revisités plus fortement. La désaffection de ces jeunes des structures traditionnelles dans ce territoire génère une grande difficulté auprès des professionnels et des élus. La place des jeunes dans les structures n'est pas nombreuse par rapport au nombre de jeunes du territoire. Sur le territoire de Gironde, une charte de la jeunesse a été mise en place. Elle relie l'ensemble des interlocuteurs du territoire, c'est fondamental, le Conseil Départemental de la Gironde, la CAF, la MSA et les autres institutions. Cette charte a été signée au niveau départemental et se décline sur le territoire. Même si la

CAF de la Gironde a un levier important dans les politiques jeunesse, elle n'a aucun intérêt à être seule dans le territoire. Il y a un intérêt dans le partenariat avec les autres institutions. On a utilisé les leviers que nous avons dans la charte et le schéma départemental de la jeunesse qui a des objectifs très particuliers. Il a adapté l'offre de service en fonction des territoires. Avec cette charte et nos leviers, on va s'essayer dans le territoire à des modèles innovants, pour nous, qui ne le seront peut-être pas pour vous dans vos territoires. Je donne un exemple. Les jeunes qui vivent dans le bassin d'Arcachon Val de l'Eyre n'y vivent pas en permanence. Il n'y a pas d'université. Mais ils sont là à un moment donné. Donc, on a essayé d'accompagner des projets événementiels qui sont la réalité de ces jeunes-là. Ça vient bousculer nos pratiques. Là où on est dans des logiques d'accompagnement traditionnel, ce n'est pas toujours la réponse sur ce territoire. Mais nous connaissons historiquement ces structures très marquées sur le territoire. Comment accompagner ces démarches qui ne sont pas forcément innovantes, mais qui sont les fruits de la réalité de la jeunesse d'aujourd'hui ? Il faut un accompagnement très ponctuel des jeunes pour un événementiel avec des éléments qui vont remobiliser l'ensemble des professionnels. C'est une grande souffrance de voir dans nos territoires une désaffection des jeunes. On a vu que ces mêmes animateurs rencontraient un public dans un foyer socio-éducatif. Sans être dans une usine à gaz, il faut essayer de valoriser des initiatives très locales qui permettent de rencontrer l'ensemble des interlocuteurs et de repenser à partir d'une intervention. On est en train de construire un cadre d'intervention avec ce territoire pour ces « organisations clandestines » qu'on valorise avec un partenariat, trouver l'Education nationale. La charte départementale que nous avons signée nous intéresse parce qu'elle nous autorise à faire de l'ingérence institutionnelle. On se met autour de la table et on parle de la jeunesse à partir de notre porte d'entrée. Je viens de la Seine-Saint-Denis dont je connais bien les politiques jeunesse. Aujourd'hui, je suis à la CAF. Je ne parle pas de la jeunesse de la même façon que mes collègues du département de Gironde, et tant mieux, ou de l'Education nationale. C'est la façon dont on va embrasser la question de la jeunesse sur le territoire qui nous intéresse. Je dis à la CNAF qu'on a intérêt à voir ces projets qui sont sur le territoire qui vont faire écho de façon expérimentale. On dit aussi aux élus qu'on s'essaye, qu'il faut qu'on s'autorise. Si ça ne fonctionne pas, ce n'est pas grave. Dernièrement, on était avec les élus dans une rencontre sur le territoire. On a accompagné, avec les appels à projets jeunes, des projets d'organisation d'un festival. Les élus nous disaient qu'ils avaient perdu les jeunes. On leur a demandé s'ils étaient perdus définitivement ou si cette phase expérimentale, leur mobilisation pendant deux ans pour aller chercher des partenariats, à organiser un festival sur le territoire n'étaient pas marquées pour la vie et s'ils n'allaient pas se réapproprier l'ensemble de ces actions sur le territoire. Ces structures traditionnelles n'avaient aucun jeune à Arcachon, au Cap-Ferret. Elles ont mobilisé 300 ou 400 jeunes ponctuellement. On est un peu en difficulté pour accompagner ces dispositifs. Mais on n'est pas les seuls. Le département, la MSA ont des codifications compliquées lorsque les jeunes viennent nous trouver. On a la capacité de transcender les dispositifs. Demain, il nous faut revisiter ces projets très ponctuels pour accompagner les jeunes. On a fait parfois des actions toutes simples sans chercher l'innovation. On cherche à remobiliser des hommes et des femmes qui sont en difficulté dans leur champ d'intervention. Avec les appels à projets jeunes, on a trouvé le même montant que celui des cofinancements qu'on n'a pas pu donner dans le plan pluriannuel. On vise à rendre pérennes ces phases expérimentales, pas l'activité en elle-même, mais le modèle proposé.

Dominique Cornu, conseillère thématique enfance jeunesse CAF de la Gironde : Je suis avec ma collègue Muriel Guionie qui est également conseillère thématique enfance jeunesse et Anne Pouliau-Romanet chargée d'étude sur la jeunesse. Dans ces projets initiatives de jeunes, nous avons dû tordre le dispositif qui concerne les 12/17. Nous avons dû, sur fonds propres, construire un appel à projets initiatives de jeunes qui s'adresse aux 16/25 ans. Un événementiel comme ça ne s'arrête pas à 17 ans révolus. On fait avec nos fonds propres pour lancer des choses qui touchent une tranche d'âge plus large. La rencontre avec les jeunes se fait par les institutions avec un petit jury comme à l'époque de Défi jeune. C'est un cofinancement.

Dominique Nogues, responsable du pôle Famille jeunesse parentalité à la direction des politiques familiales et sociales, CNAF : On a demandé aux CAF, il y a une semaine, de nous faire remonter leurs expériences intéressantes.

Christophe Rousseau, coordinateur enfance jeunesse, mairie de Saint-Marcel, Saône-et-Loire : La CAF n'est pas un financeur. C'est un partenaire. Je préfère le concevoir comme ça. En 2006, il y a eu une nouvelle base de calcul. Ça a été violent. C'était une nécessité ou une injonction. Dans la mise en

œuvre d'une politique éducative pour l'enfance et la jeunesse, la CAF a un rôle primordial. Désengagement ou non des collectivités, c'est à nous, techniciens, de trouver les bonnes clefs d'entrée pour pouvoir discuter avec les élus et leur faire comprendre qu'il y a peut-être des moyens différents de faire, surtout si on a l'aide et le soutien technique de la CAF.

Patrick Grammond, conseiller territorial à la CAF de Gironde : Pour nous, et ce n'est pas une coquetterie, on cofinance. Dans un premier temps, il y a un projet politique de territoire. On va voir si notre politique institutionnelle rencontre le projet de territoire. Le diagnostic, l'analyse partagée, oser aller se chercher, regarder les difficultés, ça nous semble intéressant. Si on ne permet pas à des structures, des professionnels, même des élus de regarder quelles sont les problématiques du champ de la jeunesse, on est voué à ne pas y arriver. Ça fait des années qu'on se pose la question de la désaffectation d'un public jeune des structures traditionnelles. J'ai dit qu'avant d'être en Gironde, j'étais en Seine-Saint-Denis. J'ai fait des travaux pour les 12/15 ans dans ce département qui est le 5^{ème} département de France. On se posait déjà la question il y a 15 ans. On aime avoir cette parole humble. Mais d'autres institutions ont un regard croisé sur la jeunesse. On en a besoin. Il faut aussi un diagnostic, une démarche méthodologique. Ce n'est pas dans l'air du temps, dans les éléments contraints des collectivités territoriales qui n'y glissent pas naturellement. Il faut se poser avec l'ensemble des acteurs pour mener une étude de besoins et voir ce qu'il en est. La démarche évaluative est au cœur des préoccupations. Il faut pouvoir évaluer, produire du raisonnement, amener l'ensemble des institutions à modifier le curseur dont on parlait précédemment. On a tous besoin de ça collectivement. Ce n'est pas de la démagogie de notre point de vue.

Camille : J'ai aussi écrit un article sur la CAF. Je comprends ce que vous dites, mais c'est abstrait. Sous quelles formes concrètes, la CAF fait-elle des choses pour les jeunes ? Comment un jeune peut-il savoir que la Caf va l'aider et pour quel projet ?

Patrick Grammond, conseiller territorial à la CAF de Gironde : Sur les dossiers que je présente là, en Gironde, des jeunes ont envie de se mobiliser pour des choses qui leur semblent importantes sur l'écriture, la lecture, d'autres formes de culture. Ils peuvent être accompagnés dans leurs projets par les structures dédiées à la jeunesse dans leur commune. Notre difficulté est quand les jeunes n'identifient pas la structure dédiée à la jeunesse sur un même territoire. Ce n'est pas la CAF qui va faire. Elle va être aux côtés des structures jeunesse de proximité pour accompagner les projets émergents de jeunes.

Camille : sous quelles formes la CAF va-t-elle accompagner ?

Dominique Nogues, responsable du pôle Famille jeunesse parentalité à la direction des politiques familiales et sociales, CNAF: Les aides des CAF prennent des formes diversifiées. Il y a les aides individuelles à la personne pour le jeune comme les prestations familiales, comme des aides locales pour partir en vacances. Et un pan de notre action, peu connu du grand public, comprend les aides au fonctionnement de toutes les structures que vous fréquentez depuis que vous êtes tout petit. Peu de gens savent qu'on finance très fortement les crèches. On sait que c'est les communes qui les mettent en place. On ne sait pas que la CAF cofinance l'accueil de loisirs avant ou après l'école. Elle finance le contrat local d'accompagnement à la scolarité. Les CAF financent beaucoup d'actions, mais toujours avec leurs partenaires. Cela ne rend pas les choses transparentes. On est toujours en partenariat. Notre branche de l'action sociale aide les partenaires dans leurs activités. C'est eux qui les mettent en place, pas nous. On cofinance, on aide à construire des projets, à réfléchir, à évaluer.

Marion Gérard, coordinatrice de la Fabrique jeunesse : La Fabrique jeunesse est une structure semi-publique dans l'île de La Réunion. J'ai une question sur la construction du projet pluriannuel qu'on voudrait mettre en place avec nos jeunes en alliant les acteurs institutionnels et les partenaires des politiques de jeunesse. Quels sont les moyens ? Et avez-vous impliqué les jeunes dans cette construction de plan ?

Patrick Grammond, conseiller territorial à la CAF de Gironde : Le contrat enfance jeunesse est la déclinaison à partir d'une structure jeunesse ou de jeunes en projet sur plusieurs années. Ils peuvent être accompagnés financièrement dans le cadre du projet. On s'est rendu compte que sur ce territoire les structures dédiées à la jeunesse ne rencontrent pas la jeunesse dont vous faites état. À partir de projets très ponctuels où les jeunes avaient envie de se mobiliser parce que c'était leur centre d'intérêt,

on s'est demandé comment les aider dans la logistique par l'intermédiaire des structures dédiées à la jeunesse ou des associations qui aidaient les jeunes à préparer leur projet et à trouver d'autres partenaires. Le département ou d'autres institutions peuvent aussi accompagner le projet financièrement. Bien souvent, pour les projets de jeunes dans le territoire, les demandes financières ne sont pas énormes. Ils rencontrent souvent la difficulté d'être pris au sérieux et d'être reconnus par les partenaires. On a soutenu des projets dans le domaine du rugby mahorais. C'était un projet de jeunes du bassin d'Arcachon. Ils sont venus présenter et défendre leur projet. On l'a lu avec bienveillance. C'était un projet intergénérationnel porté par ces jeunes. Ils nous ont demandé 1 500 euros pour la totalité du projet. On les a aidés à définir leur projet. On a sollicité le Département de la Gironde qui a joué le jeu aussi. Cela leur a permis de projeter un film sur la culture mahoraise. On est le tiers acteur. Le fait que la CAF soit à côté a permis que la commune apporte un cofinancement qu'elle n'avait pas prévu d'apporter initialement.

Anne-Marie Bourrouilh, Fédération française des MJC : Dans les politiques jeunesse, il y a bien évidemment les collectivités et de plus en plus la caisse d'allocations familiales, mais il y a aussi les partenaires associatifs. Il est important de travailler à cette co-construction des politiques publiques avec les partenaires associatifs. Au niveau des MJC, on se rend compte avec plaisir d'une démarche des caisses d'allocations familiales qui vont davantage vers l'ouverture aux jeunes, aux politiques jeunesse par des exemples concrets. Le témoignage que vous présentez met en jeu une question culturelle. On est en capacité de construire des politiques jeunesse transversales sur de la prévention, de l'action de loisirs, de l'insertion, mais aussi sur de la culture et des projets culturels. Cette transversalité peut être travaillée entre les collectivités, la CAF. La CAF a plutôt un caractère social, mais peut rejoindre des projets à caractère culturel qui sont aussi un levier d'émancipation. La culture est un des leviers d'accès au savoir, au jugement. Il est important d'associer les partenaires associatifs à ces politiques.

Patrick Grammond, conseiller territorial à la CAF de Gironde : Je faisais la remarque aux élus que les mouvements d'éducation populaire ne sont pas dans le bassin d'Arcachon. Les animateurs ou les responsables de structures ont peu de liens privilégiés même dans leur côté militant au sens noble du terme. Sur l'ensemble des structures de la jeunesse, il n'y a qu'une structure associative, les autres sont des structures municipales. Ce n'est pas gênant en soi. Mais quand des mouvements d'éducation populaire viennent titiller, embrasser la politique jeunesse, ça porte un autre regard sur la question de la jeunesse sur le territoire. C'est aussi le fruit d'élus de terrain quand ils ont un regard bienveillant, ils favorisent, ils établissent des passerelles avec les mouvements d'éducation populaire. Dans un autre territoire girondin, il y a des mouvements d'éducation populaire. Pour nous, caisse d'allocations familiales, c'est particulièrement aidant parce qu'il est important d'avoir leur regard singulier dans la structuration du territoire.

Un participant : Réfléchir aux jeunes en tant qu'acteurs, c'est aussi avoir la volonté de les associer dès la manière de penser un dispositif. Pour ce qui nous concerne, les jeunes siègent à nos côtés dans des jurys initiatives jeunes. Ils réfléchissent avec nous aux formes qui peuvent être données. Quand un jeune a conduit un projet, il a la même voix que nous pour évaluer les projets des autres. On peut associer les jeunes autour ou à l'intérieur des institutions pour nous aider à réfléchir sur ce qui convient le mieux.
(...)

Marie-Hélène Biguier, coordinatrice de l'offre de service territorialisée à la CAF du Cher : Je vais vous présenter une expérience faite dans le Cher et dans la Manche à l'initiative des deux CAF. Et on va rejoindre des questions posées par vous ou évoquées par Patrick et Dominique. Il s'agit des « Promeneurs du net », ici « Promeneurs du net 18 ». Mais bientôt, ce sera « Promeneurs du net » en national, ce qui n'empêchera pas de garder sa spécificité locale. Internet et les réseaux sociaux font partie du quotidien des jeunes, mais pas que des jeunes. Plus de 80% des 11/17 ans y sont présents au moins une fois par jour d'après une étude de l'IFOP en 2013. La connexion est quasi permanente sur les réseaux sociaux quels qu'ils soient. Ils sont devenus des vecteurs de communication. Cela n'empêche pas de maintenir Jets d'encre et ses petites feuilles humoristiques. Internet et les réseaux sociaux sont donc des vecteurs de communication, de socialisation, d'information, de divertissement. Ces médias ont aussi besoin d'être accompagnés et d'être cadrés à la hauteur des enjeux. Le numérique est au cœur des changements, des modalités de rencontre entre les individus. La présence des jeunes sur les réseaux sociaux a aussi modifié les relations familiales, ce qui interroge la vie des familles et les parents. Jusqu'à maintenant, nous avons peu de professionnels présents sur ce nouveau lieu de communication, sur ce

que nous avons appelé la rue du numérique. Nous avons des éducateurs de rue, des animateurs dans nos structures. La rue maintenant, c'est aussi le numérique. Ce n'est pas seulement la rue réelle. Dans la rue réelle, il y a des adultes, des personnes âgées, des jeunes, des parents, des personnes à mobilité réduite. Il y a toute sorte de personnes. Mais dans la rue du numérique, les professionnels sont assez peu présents. Dans la salle, si vous êtes éducateurs, animateurs, vous avez sans doute été interpellés par des jeunes qui vous demandaient si vous ne vouliez pas être amis avec eux sur Facebook. Quand je suis partie du centre social des dames m'ont demandé d'être amies avec elles sur Facebook, mais ça me gêne un peu qu'on y retrouve mon neveu, ma nièce, mon enfant, mes amis à moi. Avec « Promeneurs du net », on réintroduit la notion qu'on veut bien mais en tant que professionnel et dans notre mission. On avait fait une étude sur un quartier politique de la ville de Bourges. On s'est aperçu que les centres de loisirs étaient de moins en moins fréquentés par la tranche des 12/14 ans. On a fait une étude auprès de ce public assez captif. On est allés voir les 5^e, les 4^e et les 3^e des établissements du quartier pour leur demander ce qu'ils faisaient de leurs loisirs. Cela a confirmé qu'ils étaient très présents sur les réseaux sociaux et qu'ils y jouaient. On a fait un comité de pilotage autour de cette étude. Une éducatrice nous a dit qu'ils n'avaient jamais la parole des jeunes. Là, on avait recueilli la parole des jeunes, mais dans le sens d'une étude et pas sur ce que ça leur apportait d'être présents sur les réseaux sociaux, sur internet. Je fais le lien avec l'appel à projets jeunes, l'expérimentation lancée par la CNAF. Nos sommes allés de manière plus incisive rappeler à l'association des clubs équipes de prévention que ce serait peut-être le moment d'aller chercher la parole des jeunes. Accompagné d'un scénariste, un groupe de lycéens a écrit et joué une pièce de théâtre sur l'utilisation d'internet. Cette pièce s'appelle « J'internet, tu internet ». Ça donnait à voir leurs pratiques sur internet et ce qu'ils y trouvaient, dit de manière humoristique. Pour nous adultes, institutions, il fallait que ça ait du sens. Ils sont allés interviewer et jouer des mini-pièces avec un sociologue, un psychologue. Ça a donné un documentaire qui s'appelle « De clics en répliques » constitué d'extraits de la pièce de théâtre et d'un regard professionnel, en l'occurrence de la sociologue et psychologue, sur les addictions à internet. On a souhaité valoriser cette démarche. C'est une vraie problématique pour les professionnels et le travail social. On a invité les élus, les structures pour une grande soirée et le Département de La Manche qui avait expérimenté le dispositif « Promeneurs du net ». La Manche s'était elle-même inspirée d'une expérience suédoise. Ce dispositif pilote est porté par les Départements de La Manche et du Cher et il est adapté de la Suède. On a voulu le lancer mais pas comme La Manche parce que notre territoire n'est pas le même. On a sollicité des partenaires pour soutenir notre initiative. La CAF est initiateur, financeur et copilote. Nous y avons associé l'Etat qui a financé pour partie, le Conseil Départemental du Cher. Nous avons confié la mise en œuvre de ce projet à l'association des clubs équipes de prévention à l'initiative aussi de ce documentaire. L'objectif de « Promeneurs du net » est d'adapter l'action éducative aux nouvelles réalités des relations sociales. C'est aller vers les jeunes, là où ils sont et d'assurer une présence éducative sur la rue du numérique. C'est apporter une réponse professionnelle. J'insiste sur l'idée qu'on ne change pas la mission, mais qu'on la fait autrement. C'est assurer une continuité éducative sur les réseaux sociaux. Les « Promeneurs du net », c'est des nouveaux gestes professionnels, c'est adapter notre posture professionnelle au numérique. Si un jeune me sollicite comme ami, je vais être en interaction avec lui pour continuer, créer une relation de confiance en fonction de sa demande. Je le fais sur mon temps de travail parce que je suis professionnelle. C'est dans le cadre de ma mission, dans le cadre du projet éducatif de ma structure ou de ma collectivité que je me dois d'intervenir. Je ne réponds pas au jeune chez moi le soir à minuit. Comment les associations, les collectivités reconnaissent-elles cela comme un véritable outil de travail ? Cela soulève quelques petits problèmes. Il faut avoir au moins un profil Facebook professionnel. Ça peut être sur d'autres réseaux comme Twitter, Snapchat, Youtube. Par exemple, c'est Karim de Tivoli du nom du foyer de jeunes travailleurs. C'est Damien de la mission locale. C'est le prénom et la structure pour être identifié. Au-dessous, c'est « Promeneurs du net ». L'autre idée était de mettre en place des formations dédiées. Pour les professionnels, ça pose la question de ce qu'ils vont dire, comment ils vont le dire, s'ils doivent différer leurs réponses. Et l'analyse des pratiques était importante, voire obligatoire, c'est-à-dire la supervision. La même personne accompagne le Cher et La Manche. Il s'agit de Vanessa Lalo, psychologue spécialisée dans le numérique, qui a un site. Nous avons lancé cette expérimentation en 2014. On avait bloqué à 12 structures. On l'avait financée sur fonds propres la première année. La CAF a décidé qu'à chaque structure candidate de verser 2 500 euros pour que les professionnels missionnés viennent aux formations, pour construire le projet, pour créer la charte avec nous et pour que ce soit dans une démarche participative. Ce n'est pas 2 500 euros pour acheter un ordinateur. C'est pour un temps de travail. En 2014, on a un peu tâtonné. C'est aussi fonction des besoins et des demandes des promeneurs qui n'ont pas tous le même niveau de compétence, de présence, de maîtrise de l'outil etc.

À la différence de La Manche, nous avons ouvert le champ. La Manche s'est cantonnée aux structures éducatives. Nous, nous avons choisi d'ouvrir à la mission locale, aux équipes de prévention, au bureau d'information jeunesse. On a essayé d'avoir un maillage territorial. La première année, on a réellement expérimenté pendant quatre à cinq mois. Cette année, nous avons ouvert à de nouvelles structures. Et nous tentons l'expérimentation de l'ouvrir à un ITEP. Nous sortons de notre champ strict CAF. Pour l'année prochaine, nous avons déjà une interrogation. La PJJ souhaiterait être présente. Jusqu'à aujourd'hui, il est clair qu'on ne leur versera pas les 2 500 euros puisque c'est hors champ. Cela réinterroge les pratiques professionnelles. Cela modifie le travail social au sens large. On est dans une réflexion nationale pour faire un guide de déploiement pour les CAF en particulier, pour généraliser les « Promeneurs du net » et créer un label pour ouvrir à des personnes d'autres champs. La démarche éducative va être intéressante. En effet, un jeune qui est à l'ITEP est sur son territoire le week-end et le soir. Il peut aller à l'espace jeunes, au point rencontre des jeunes. Il a aussi, entre guillemets, le droit d'être en lien avec ses potes, son éducateur. Une des conditions de réussite est d'avoir une coordination. On a confié la coordination aux clubs équipes de prévention spécialisée qui mettent en place la démarche. Dans La Manche, c'est la maison des ados. Une autre des conditions est d'avoir un site où on répertorie les « Promeneurs du net ». Pour nous, ce sont deux conditions incontournables. En effet, demain, le parent qui verra son jeune échanger avec un éducateur de 40 ans va se demander qui est ce mec. C'est pour ça qu'on insiste pour qu'il y ait « Promeneurs du net » sur le profil pour pouvoir identifier la personne. Les événements de janvier ont largement interpellé et les Promeneurs et nous tous. Cela interroge encore plus la place des adultes et des travailleurs sociaux sur le net. Et les parents s'interrogent aussi. Nous sommes en train de développer les « Promeneurs du net parents », en lien avec le REAAP. Nous avons deux structures, un centre social et une association réseau d'échange réciproque de savoirs qui a aussi des actions de parentalité qui sont « Promeneurs du net » et qui vont plus se dédier à l'échange avec les parents.

Un participant: J'ai une première remarque pour monsieur Grammond. Pourquoi avez-vous appelé le schéma départemental de la jeunesse et non pas des jeunesses ? Il y a une diversification de publics liée à la sémantique. Sur ce que vous faites, qui est remarquable, sur la mise en œuvre d'une communauté de pratiques et avec une communication engageante, on peut démontrer que l'outil et la notion de communauté peuvent être dans une construction de projets. De notre côté, on essaye de réfléchir à ces questions liées à l'isolement dû à l'écran, l'isolement du jeune, mais aussi du professionnel devant des changements de pratiques et surtout des changements de posture personnelle. En effet, on peut difficilement dissocier l'un de l'autre dans sa relation à internet. En troisième point, la démarche menée en Gironde est intéressante. Ce qui est important n'est pas la thématique, mais la notion de projet qui fait le lien. Qu'on parle de la culture de l'igname ou de la musique (...), ce n'est pas ce qui est important. La mobilisation du jeune sur ce qui l'intéresse sans préjugé ni vision spécifique de l'adulte est importante. C'est pourquoi je reviens à ma question initiale : pourquoi la jeunesse et pas les jeunesses ? Merci.

Une personne du Conseil Départemental de Gironde : En 2005-2006, la signature de la charte dimensionnait la jeunesse 6/25 et le schéma départemental prenait en compte les jeunesses. On communique par le site internet du conseil départemental de Gironde. Tous les termes jeunesse ont un S. A cause de la pratique, les institutions ont oublié le S qu'elles avaient signé au départ. Dans le schéma la diversité des jeunesses est bien soulignée dans ses formes d'action.

Gérard Marquié, INJEP : La semaine dernière, j'ai rencontré aux Assises de la médiation numérique à Caen un Promeneur du net de La Manche. De notre échange, il est ressorti l'articulation entre le lieu d'accueil physique et le numérique. Il expliquait que la réactivité était fortement liée à la fréquentation du lieu, c'est-à-dire que l'animateur avait un public de jeunes et que souvent il complétait la relation en présentiel avec un lien sur le numérique.

Marie-Hélène Biguier, coordinatrice de l'offre de service territorialisée à la CAF du Cher : je confirme.

Gérard Marquié, INJEP : J'ai une question sur l'évaluation. Vous avez dit que la CAF était en train de développer l'évaluation. Il serait intéressant d'évaluer les « Promeneurs du net » de manière externe.

Marie-Hélène Biguier, coordinatrice de l'offre de service territorialisée à la CAF du Cher : C'est fait, monsieur. La CAF de La Manche le fait. Un prestataire est en train de le faire sur le territoire de Cherbourg uniquement.

Gérard Marquié, INJEP : Il est intéressant d'évaluer l'impact sur les jeunes, sur les professionnels « Promeneurs du net », sur les institutions, c'est-à-dire les rapports entre le professionnel et son institution, la place qui lui est accordée pour développer cette action numérique et sur les parents.

Marie-Hélène Biguier, coordinatrice de l'offre de service territorialisée à la CAF du Cher : L'évaluation est faite à Cherbourg par un prestataire extérieur. On a quelques retours. Mais on n'a pas une évaluation au sens strict de l'évaluateur extérieur sauf à Cherbourg. Si on le généralise au niveau national, on pensera en même temps l'évaluation.

Dominique Nogues, responsable du pôle Famille jeunesse parentalité à la direction des politiques familiales et sociales, CNAF : On réfléchit à la façon dont on va le déployer parce qu'il nous paraît pertinent de soutenir la démarche. Il faudra se poser rapidement la question de l'évaluation pour comprendre ce qui se passe sur le site.

Marie-Hélène Biguier, coordinatrice de l'offre de service territorialisée à la CAF du Cher : Y compris avec les jeunes. (...)

Pour la réponse hyper-technique, je pense qu'ils ont dû mettre Karim de Tivoli. Pour vous en dire plus, il faudrait que j'appelle la coordinatrice. La ville de Bourges ne souhaitait pas que les Promeneurs aient leur profil Facebook. Ils maintenaient la page Facebook où ils faisaient de l'information. Mais au bout d'un moment, ils ont été barrés. Les deux pages ont été fermées. Ils reviennent au profil. Si on généralise ces expérimentations, on risque par Facebook de se faire arrêter parce qu'on aura tous « Promeneurs du net ». Ça a déjà été évoqué au niveau national et on réfléchit à la façon d'intervenir.